



COORDINATEUR DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE LA PROGRAMMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

POSTE	
METIER ROME	11/B/08_politiques publiques de développement_02/D/23_coordination_éducation K_1404_mise en œuvre de politique publique
NATURE TEMPS	Permanent Temps complet
DIRECTION_SERVICE	Service enseignements, recherche et vie étudiante pôle de gestion et de la vie étudiante
CADRE D'EMPLOI	ATTACHÉ (Bac+4 / expériences sur fonctions équivalentes)
Groupe RIFSEEP	3
Temps de travail hebdomadaire	35 h
<u>Relations fonctionnelles</u> Hiérarchiques	Directeur.rice général.e, Directeur.rice général.e adjoint.e, Secrétaire général.e, Directeur.rice des Études et de la Recherche
Externes	Établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, partenaires institutionnels publics et privés, établissements artistiques et culturels
Internes	Enseignant.e.s, étudiant.e.s, diplômé.e.s, services des enseignements & éditions et relations extérieures.

CONDITIONS D'EXERCICE

Permis obligatoire	Oui
Habilitations obligatoires	Non
Tenue de service et/ou équipements de sécurité	Non
Logement de fonction	Non
Nouvelle Bonification Indiciaire	Oui
Déplacements	Fréquents
Travail de nuit / Astreintes / Travail de week-end	Fréquents
	Oui
Eligible au télétravail	FR Employé.e bureau
Risques professionnels	Oui
Amplitude horaire variable	

MISSIONS

Coordination et pilotage des activités de recherche de l'école ;
Élaboration et mise en œuvre de la programmation artistique et culturelle de l'établissement (workshops / séminaires / conférences / colloques / etc.).
Veille sur l'actualité artistique et culturelle.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Pilotage de la conception des programmes de recherche et accompagnement des enseignants chercheurs porteurs de projets dans la mise en œuvre des programmes ;
- Relations institutionnelles avec les établissements et structures partenaires (institutions académiques, culturelles) ;
- Recherche de financements et veille sur les dispositifs liés aux questions de recherche de l'enseignement supérieur ;
- Animation de la réflexion pédagogique concernant la recherche et l'initiation à la recherche en art et en design ;
- Élaboration de la programmation artistique et culturelle annuelle en lien avec les contenus d'enseignement et de recherche ;
- Participation à l'évaluation et à la valorisation des projets.